



*Chères concitoyennes
Chers concitoyens,*

A la veille des vacances d'été 2009, je vous propose un retour en arrière en vous rappelant le texte intégral de mon intervention lors de la soirée des vœux du vendredi 9 janvier 2009 qui reprend en dix chapitres les projets de développement de la commune 2009-2013.

- HOTEL DE VILLE
- TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS
- EMPLOI
- HABITAT
- VOIRIE – PONT DE LA BRUCHE – 2^{ème} PONT ROND-POINTS
- CIRCULATION
- ZONE DE LOISIRS ET DE DETENTE
2^{ème} PASSERELLE
- SECURITE ET ENVIRONNEMENT - BRUCHE
- SOCIAL ET SOLIDARITE
- PATRIMOINE

Dans la continuité d'une gestion municipale rigoureuse menée depuis 20 ans avec comme unique objectif «Holtzheim et sa population», nous entamons aujourd'hui un parcours de 5 années « 2009-2013 » que je vais vous décliner par secteur.

Durant cette période nous consoliderons nos acquis et poursuivrons nos efforts pour atteindre une qualité de vie locale exemplaire.

Ces 5 années seront marquées d'une volonté politique forte, avec un cap et des objectifs ambitieux afin que notre commune remplisse sa fonction de fer de lance du secteur Sud-Ouest de l'agglomération strasbourgeoise.

La soirée des vœux 2014 permettra un constat à n'en pas douter sans équivoque du rayonnement de notre commune, mais également du chemin parcouru ces 25 dernières années, de 1989 à 2014, soit un quart de siècle.

LE MAIRE FAIT LE POINT

L'HOTEL DE VILLE

Pour une bonne organisation du travail, pour un accueil sympathique, pour répondre aux attentes de la population, une commune a le devoir de proposer un service de haute qualité, cela passe obligatoirement par une structure administrative adaptée à l'importance de la collectivité.

Le programme de réorganisation de l'Hôtel de Ville était planifié dans le temps et dans les finances, malheureusement la crise économique-financière ne nous a pas épargné et a imposé aux élus un changement de stratégie.

Ainsi cette année seront menées les études, établis les plans et déposé le permis de construire modificatif.

Puis en 2010, seront réalisés les travaux bâtiment II, c'est-à-dire l'annexe et en 2011, ceux du bâtiment I.

Les deux structures étant reliées par une passerelle construite en 2005.

Le bâtiment I comprendra au rez-de-chaussée l'accueil, au 1^{er} étage, les bureaux du maire et de l'Administration. Le Bâtiment II sera occupé au rez-de-chaussée par la salle du Conseil municipal et la salle des mariages et au premier étage les bureaux des adjoints.

LES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

Nous abordons avec ce chapitre un vaste sujet dont la prise en compte des besoins donne la mesure des efforts à déployer, pour permettre aux habitants de se rendre en ville, en confort et en temps optimal.

Voici comment notre collectivité devrait être reliée à la ville centre en 2014.

Trois nouvelles possibilités devraient avoir révolutionné le quotidien et permis à nos concitoyens des transports et des déplacements plus rapides et moins stressants.

Tout d'abord la route pour la partie VLIO Holtzheim/ Zénith-parking Relais/Tram à 10 minutes maximum de chez nous, ensuite le terminus tram des « Hirondelles » à Lingolsheim, à même distance, et enfin, 3^{ème} solution, le Tram/train station aéroport en utilisant la piste cyclable rue du Stade, en empruntant la voiture ou encore en profitant de la navette CTS.



Le dossier VLIO semble avoir retrouvé sa voie... La voie de liaison sensée nous mettre à quelques minutes de l'autoroute de Haute-pierre en évitant WOLFISHEIM devrait passer à l'arrière de l'abattoir. Les réserves foncières existent depuis la création du parc.

Voilà un futur à priori prometteur en matière de déplacements qui ne peut laisser indifférent.

Il nous faudra évidemment faire preuve d'un engagement politique total pour contribuer à ce que soient levés les nombreux obstacles qui ne manqueront pas de se dresser sur notre chemin qui nous reste à parcourir et veiller à ce que les collectivités locales en charge de ces dossiers complexes ne les remettent aux oubliettes.

Sous cette rubrique transports et déplacements, je me dois de vous donner quelques explications quand à un dossier qui fait une nouvelle fois l'actualité : la VLIO.

En date du 22/12, j'ai demandé audience au Président de la Communauté Urbaine de Strasbourg et à celui du Département pour évoquer avec eux la programmation dans le temps du dossier administratif : – Etudes – enquêtes publiques – Déclaration d'Utilité Publique, financement, et bien d'autres démarches.

J'ai reçu confirmation que les deux collectivités sont bien déterminées à réaliser la VLIO et ce très prochainement avec un début des travaux en 2011.

En ce qui me concerne, je prends l'engagement devant vous, qu'aucun jour ne se passera sans que le sujet VLIO ne soit abordé.

Je serai à l'affût.

Après les transports et les déplacements, enjeu majeur d'une société bien organisée, il nous faut apporter les solutions à un autre sujet central.

L'EMPLOI

Voici un domaine, dont les politiques en charge des affaires ne sont pas seuls maîtres, mais leur soutien efficace et l'organisation environnementale ne peuvent être absents du débat.

Sur ce plan, notre Commune n'a pas failli. De toutes pièces, en partant de rien, 32 hectares sont passés depuis 1993 de terre cultivable en développement économique et aujourd'hui, notre parc d'activités Joffre, dont nous sommes fiers, affiche complet avec une quinzaine d'entreprises pour environ 800 emplois.

De 1993 à 2008 – 800 emplois, résultat plus qu'honorable.

Le parc est complet, qu'à cela ne tienne, nous allons ouvrir une 2^{ème} tranche de 28 hectares en prolongement de l'existant, le long de la VLIO dont nous venons de parler. Le Comité de suivi des zones d'activités a validé notre projet le 18 décembre dernier. Une première tranche de 15 ha sera réalisée de suite, près du rond-point de l'abattoir ; la 2^{ème} tranche dans la foulée de la VLIO.

Les études préliminaires sont achevées, plus rien aujourd'hui n'interdit le lancement des acquisitions foncières. Nous voilà partis pour une nouvelle opération d'aménagement de site, de recrutement d'enseignes et en fin de parcours de propositions d'emplois. Tout cela ne peut apporter qu'un plus indéniable au secteur Ouest tout entier et bien sûr à notre Commune.

Le site sera opérationnel en 2014.

Une extension du parc d'activité, c'est bien, un 2^{ème} parc c'est mieux. Voilà des années que nous travaillons à cette réalisation. Je veux bien entendu parler de la zone en face de l'aéroport. Vous pouvez prendre connaissance de l'historique de ce site dans la Revue de décembre. Là aussi, le Comité de suivi a validé notre projet le 18 décembre. Et oui ! Voilà 40 hectares prêts à la commercialisation dont une grande partie propriété des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Nous souhaitons faire de ce secteur une vitrine européenne, d'où l'importance du choix des entreprises qui s'y installeront. En 2014, le site sera ouvert et aura donné les lettres de noblesse à la Commune de Holtzheim, à la Communauté Urbaine de Strasbourg et surtout des emplois de proximité à nos populations.

En écho aux moyens de transports performants et aux emplois de proximité en nombre, il faut impérativement, pour être crédible, proposer un habitat varié. Vos élus y ont pensé. C'est ainsi que le 4^{ème} chapitre s'intitule tout naturellement :

HABITAT

Après 8 années de travail sans relâche, voici enfin le bout du tunnel.

Pour s'en rendre compte, il suffit d'emprunter la rue d'Achenheim, et admirer le rond point et son œuvre d'art « Le Globe », rond point qui dessert les deux quartiers Colombes I et II qui accueillent 80 maisons individuelles et environ 240 logements dont une soixantaine en « appartements aidés ». Cette extension des zones d'habitations de 8 hectares comptera en 2014 environ 800 habitants. C'est ainsi que la Commune de Holtzheim se situera tout près de 4 000 habitants, soit un doublement de la population en un quart de siècle. Population à laquelle nous souhaitons de vivre et d'évoluer dans un milieu favorable qui saura proposer des structures d'accueil performantes et variées.

Sous le chapitre HABITAT, je tiens à remercier tout spécialement l'entreprise HUGUES AURELE, aménageur des quartiers Colombes I et II, mais également financeur de l'œuvre d'Art « Le Globe », de l'éclairage public rue d'Achenheim ainsi que du déplacement de la ligne à haute tension. Acceptez, M. HECKLEN, les remerciements appuyés de la municipalité de Holtzheim.



Les premières constructions du quartier des Colombes sortent de terre mais les permis de construire rentrent bien moins vite que prévu.

LE MAIRE FAIT LE POINT

VOIRIE – PONT DE LA BRUCHE – 2^{ème} PONT ROND-POINTS

La Commune de Holtzheim est coupée en deux par le cours d'eau de «la Bruche», un seul pont routier relie les deux rives et ce sont plus de 8000 voitures et camions qui empruntent l'ouvrage chaque jour.

Une passerelle piétons-cyclistes a été construite en 2005 par la CUS à 1 km environ en aval du pont.

Le passage de la Bruche en cas d'impossibilité d'utiliser cette structure peut se faire en amont par Hangenbieten, en aval par Wolfisheim, les deux ouvrages étant distants de 4 km environ chacun.

Cette situation ne peut se prolonger, raison pour laquelle un dossier très lourd s'ouvrira dans les semaines à venir, dossier qui devra se conclure par la construction d'un 2^{ème} pont que nous espérons opérationnel fin 2013.

Un seul tracé paraît envisageable, en venant de Wolfisheim par la RD 63 à hauteur du nouveau cimetière où est prévu l'aménagement d'un rond point d'où pourrait partir cette nouvelle route, qui traverserait la Bruche 300 mètres plus loin, et rejoindrait la RD222 rue d'Achenheim, en longeant les nouveaux quartiers, ce qui permettrait à tous les résidents de la rive gauche en venant de la future VLIO d'éviter le centre ville.

Bien évidemment, construire un nouveau pont n'est pas une mince affaire, toute l'année 2009 sera consacrée aux études et pour ne pas perdre de temps, j'ai demandé à la DDE d'engager la réflexion pour définir l'emplacement idéal pour une telle implantation.

Concernant la voirie interne elle est réaménagée dans son intégralité ; soit au total 37 rues. En 2013, notre commune comptera 9 ronds-points, reste à réaliser ceux de la rue de Wolfisheim, sortie foyer d'accueil



Un nouveau pont sur la Bruche? C'est du moins un projet qui est mis à l'étude. Il permettrait la création d'une route de contournement qui relie la route de WOLFISHEIM à la route d'ACHENHEIM.

médicalisé, un 2^{ème} rue de Wolfisheim, des Maires Raedel et Joseph Ehret, ainsi que celui du pont à réaménager au croisement des rues de Hangenbieten, d'Achenheim et des Peupliers.



Le projet de réaménagement de la rue de WOLFISHEIM avance mais il doit être ajusté à une nouvelle donne qui fait suite à l'annulation d'un projet de rachat au profit de la commune d'un terrain situé près de la mairie.

UN RAPPEL DES RONDS POINTS EN SERVICE :

1. Abattoirs – Présentation du Haut-Koenigsbourg
2. Parc d'activités – la Tour Eiffel
3. de la Fontaine – devant le Centre Culturel
4. du Globe (rue d'Achenheim)
5. de l'envol des Colombes – devant la maison de retraite et la résidence
6. du Dôme (rue du Climont)
7. du Pont (rues de Hangenbieten/Achenheim/Peupliers) à réaménager

Reste à aménager

8. rue de Wolfisheim (FAM/cimetière)
 9. Raiffeisen (rues de Wolfisheim/Maires Raedel/J. Ehret)
- Après la VOIRIE quoi de plus normal que de parler de circulation, ce qui nous amène au chapitre

CIRCULATION

Bien régler la circulation demande beaucoup d'imagination et encore davantage de consensus.

Qu'on le veuille ou non, nous ne pourrions pas faire l'économie de la mise en place d'un plan de circulation dans les cinq années à venir, plan de circulation concerté avec comme objectifs :

- de dégager de l'espace public au bénéfice des piétons, des cyclistes et du stationnement résidentiel dans les rues les plus étroites.
- de modérer les vitesses de circulation des voitures particulières

- de reporter, dans la mesure du possible, une partie du trafic des rues du centre vers la rue Joseph Graff (dans la zone d'activités).
- de ne pas pénaliser la circulation des bus
- de prévoir à terme un contournement Nord

Ce chantier sera ouvert courant du premier semestre 2009 et nous nous laisserons le temps de la réflexion. Notre ambition est que d'ici 3 ans, notre plan de circulation entre en vigueur, après acceptation de l'ensemble de la population.



La transformation du carrefour de la place Raiffeisen reste d'actualité (les feux tricolores devraient être supprimés au profit d'un rond point) mais la réalisation est repoussée en attendant la transformation de la rue de WOLFISHEIM.

ZONE DE LOISIRS ET DE DETENTE

2^{ème} PASSERELLE

Proposer un peu d'évasion à la population sans devoir parcourir des kilomètres en voiture, voilà un objectif qui devrait satisfaire tous les amateurs d'évasion et de détente.

Cette initiative communale va petit à petit prendre forme avec le concours des collectivités compétentes, le Conseil Général, la CUS et pourquoi pas la Région sous forme d'aides exceptionnelles.

Bien sûr une passerelle piétons cyclistes faciliterait grandement l'aménagement d'un site sur les deux rives de la Bruche, c'est donc dans ce sens que nous élaborerons un premier dossier d'avant projet sommaire.

Durant l'année 2009 seront étudiées les possibilités technique et financière d'une telle réalisation. A partir de là, une étude de faisabilité sera diligentée. Le premier partenaire, la Communauté Urbaine devra à l'appui d'éléments concrets et de volonté politique forte, définir sa position concernant le financement d'une telle réalisation. J'ai demandé aux ingénieurs de la Communauté Urbaine, responsables des ouvrages d'art de venir sur place pour une 1^{ère} étude topographique des lieux.

Parking salle de la Bruche, piste cyclable aérogare, passerelle piétons-cyclistes, espace vert, centre apicole, sentier de détente, frayère piscicole, forêt, constitueront les composantes d'un espace de 8 hectares dédié à la nature.

Bien évidemment cette initiative verte demandera préalablement une analyse fine pour espérer faire adhérer nos partenaires à ce projet ambitieux.

Projet qui pourrait parfaitement s'inscrire dans une démarche communautaire,

Après vous avoir brossé un tableau certes ambitieux mais réaliste pour 2014, concernant les thèmes majeurs, poursuivons notre prospective sur la vision à moyen terme dans les domaines de la sécurité et de l'environnement qui font l'objet du chapitre

SECURITE ET ENVIRONNEMENT - BRUCHE

La sécurité est d'abord synonyme de visibilité. Notre commune compte actuellement 530 points lumineux ouverts toute la nuit. Elle recensera en 2014 une cinquantaine de points supplémentaires. Inutile de vous dire que tous ces points lumineux sont à basse consommation d'énergie.

Ajoutons à cela des rues propres, bien aménagées.

Un parcours des édifices miniatures qui en comptera, à terme, une douzaine et formera au travers de la commune un circuit que bon nombre de visiteurs viendront admirer tout au long de l'année.

«Holtzheim, capitale alsacienne des édifices miniatures», aura-t-elle décroché la 4^{ème} fleur ? Voilà une préoccupation que nous avons relayé au 2^{ème} rang. 3 ou 4 fleurs, cela ne changera rien à notre capacité d'accueil des visiteurs.

Tout récemment, je viens d'être informé, par les services du Conseil Général que notre Commune s'est vue attribuer dans le cadre du concours 2008 des Villes et Villages fleuris, le Grand Prix d'arrondissement pour la réalisation de la maquette du Mont St-Odile, mise en valeur du patrimoine alsacien.

En parlant de patrimoine, la Bruche en est un qui occupe nos esprits en permanence et la hantise d'une inondation aussi imprévisible que dévastatrice est omniprésente dans toutes nos démarches, principalement en ce qui concerne sa reconnaissance juridique étant en présence d'un cours d'eau non domanial.

En 2014, le SAGEECE (schéma d'aménagement et de gestion) étant en place, le département et la CUS assumeront la responsabilité et le financement des protections des berges, nous aurons fait un grand pas vers une sécurisation des propriétés riveraines et un écoulement des eaux sans trop de problèmes en cas d'inondation.

LE MAIRE FAIT LE POINT

SOCIAL ET SOLIDARITE

TRANSPORTS, EMPLOIS, HABITAT, voilà une trilogie qu'il s'agit de bien maîtriser pour un développement harmonieux dans un milieu apaisé où vit une population consciente de la disponibilité d'infrastructures performantes : CRECHE, ECOLE, PERISCOLAIRE, CULTURE, MAISON DE RETRAITE, FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE et LOGEMENTS AIDES.

En 2014, où en serons-nous à Holtzheim ? Ce dont je suis persuadé, c'est de la volonté profonde des élus de répondre positivement aux demandes maintes fois renouvelées des personnes utilisatrices de telles structures.

Les écoles maternelle et primaire sont parfaitement entretenues et en tant que besoin, rien ne nous empêchera d'augmenter leurs capacités d'accueil. Nous avons fait en sorte d'être prêts au moment de la demande.

La crèche, produit oh combien budgétivore ! Mais oh combien nécessaire ! En 2014, la crèche sera opérationnelle, ainsi que sera disponible le périscolaire qui aujourd'hui fonctionne à la satisfaction des parents et au bonheur des enfants (ouverture le 3 septembre 2008).

La culture, que ce soit, la lecture, la musique ou le spectacle est très présent à Holtzheim. La structure Espace Marceau est ouverte depuis le 06 janvier 2009. L'auditorium fera à n'en pas douter le bonheur des futurs utilisateurs.

Après avoir pensé aux tous petits et aux écoliers, voyons comment notre commune en 2014 aura en amont, préparé le terrain du logement aidé, de l'accueil des anciens et du handicap.

Il est bien entendu que dans la composition des secteurs habitables nous n'avons pas oublié l'Habitat aidé, une soixantaine d'appartements seront construits. Nous avons répondu favorablement à la demande alors qu'aucune obligation législative ne nous l'imposait.

Concernant l'accueil en maison de retraite, la nôtre est ouverte depuis le 3 décembre 2007 et nous en sommes fiers.

Reste le handicap, concernant ces personnes, notre commune a toujours suivi avec attention les possibilités d'installation d'une structure, c'est chose faite. En 2014, le foyer d'accueil médicalisé sera opérationnelle et accueillera 42 personnes handicapées physiques.

Notre contribution en direction de cette population est très forte. Notre attention permanente.

PATRIMOINE

Le Maire et son Conseil municipal ont une obligation première ; assurer l'entretien du patrimoine. Voilà une mission fondamentale pour transmettre aux générations futures des bâtiments en parfait état, mission qui souvent occupe une place importante dans les budgets et qui pourtant passe inaperçue du grand public. Voici présentées les grandes lignes de notre action municipale au service de l'intérêt supérieur de notre collectivité et de ses habitants.

Nous aurons l'occasion, au cours des 5 années qui nous séparent de fin 2013 de revenir sur ses thèmes et faire le point annuellement.

Que chaque acteur de la vie municipale soit remercié pour le travail réalisé et trouve ici les encouragements à poursuivre dans la voie qu'ensemble, nous avons tracé et dont nous venons de prendre connaissance au travers de ce livre.

HOLTZHEIM – HORIZON 2014

Comme vous avez pu le constater, depuis le début de l'année, bien des étapes importantes ont été franchies. Le 6 janvier ; ouverture du centre culturel « espace Marceau » Et le 10 janvier ; portes ouvertes

Fin janvier , le rond-point du Globe est ouvert ; fin février achèvement des travaux de réaménagement de la rue de Sundenheim.

Le 21 mars inaugurations rond-point du Globe, du centre périscolaire et du centre culturel Espace Marceau.

Le premier semestre a été mis à profit pour

- Arrêter le dossier de réaménagement des rues des peupliers, tilleuls, chanvre. (travaux 4^{ème} trimestre 2009)
- Préparer les dossiers de démolition des maisons Fünfschilling (rue de Hangenbieten) et déplacement du transformateur, Maison Adam (rue de Lingolsheim, pour la construction d'un parking public)
- Le 8 avril, réception du prix départemental « Edifice du Mont Sainte Odile »
- Le 14 avril, ouverture chantier édifice miniature « Tour André Durr ».

Vous venez de prendre connaissance de la liste des projets à moyen terme pour lesquels les élus vont se mobiliser pour permettre à notre collectivité de toujours évoluer dans un environnement harmonieux, un cadre de vie sympathique, des moyens de transport performants, entourée d'un bassin d'emplois créateur de richesses et de quartiers d'habitation où il fait bon vivre.

A l'avenir chaque revue semestrielle vous donnera l'avancement de chaque projet.

Dans l'immédiat agréables vacances à vous toutes et tous, bonne rentrée 2009 et rendez-vous est pris pour la publication de la revue de décembre 2009.

Votre Maire, André STOEFLER